

Sahel : travailler dans le cacao... pour cultiver du sésame

par Christophe Tréhet

Invité à intervenir, lors du colloque, sur le travail dans les filières cacao de Côte d'Ivoire, Pierre Ricau est chargé de mission agriculture et marché au sein de l'association Nitidæ, qui développe des projets associant la préservation de l'environnement et le renforcement des économies locales. C'est en marge de son propos que cet agroéconomiste a évoqué un phénomène nouveau : grâce à un travail plus rémunérateur dans ces plantations, le développement en Afrique de l'Ouest des cultures de sésame et d'anacardiens, aux vertus environnementales, économiques et sociétales. De quoi donner envie de décortiquer avec lui un phénomène encore peu connu.

De nouvelles cultures émergent en Afrique subsaharienne en lien avec la culture du cacao en Côte d'Ivoire.

De quoi s'agit-il ?

Pierre Ricau : On observe chez les populations de la zone sahélo-soudanaise un processus de réinvestissement des revenus qu'elles ont gagnés dans la culture du cacao en Côte d'Ivoire, pour cultiver de nouvelles espèces dans leur pays d'origine. Il s'agit de la noix de cajou et du sésame, cultures quasi inexistantes auparavant et qui constituent désormais des *success stories* au Sahel. Elles ne rapportent pas autant que le cacao mais s'en approchent, se révélant bien plus rémunératrices que les cultures vivrières telles que le maïs ou le manioc. Pour les producteurs, un hectare de manioc rapporte 150 à 200 €/an, quand son équivalent en cacao offre un revenu compris entre 750 € et 1 250 €/an. Du côté des travailleurs, la filière manioc permet de gagner seulement un euro et demi à deux euros par jour, contre trois à quatre euros et demi par jour dans la filière cacao. D'où le fait que celle-ci attire une main-d'œuvre venue d'autres régions, voire d'autres pays.

En quoi cultiver des noix de cajou ou du sésame constitue-t-il une *success story* ?

L'anacardier, originaire d'Amérique tropicale et dont on récolte les noix de cajou, est apparu à la fin des années

1990 dans le sud du Burkina Faso et du Mali ainsi qu'en Côte d'Ivoire. C'est un arbre cultivé en zone de savane. Or son implantation a recréé un couvert agroforestier qui reverdit ces milieux herbacés. Cette espèce a d'autres avantages : très résistante à la plupart des maladies et ravageurs, elle contribue à améliorer le sol par la lente décomposition de ses feuilles riches en tanins. Elle est par ailleurs très sensible aux feux de brousse, ce qui encourage les agriculteurs à mieux maîtriser les feux de défrichage et de chasse dans les zones où elle est implantée. Quant à ses fruits, peu consommés localement, ils sont exportés. Avec ce phénomène majeur : si la Côte d'Ivoire vendait initialement les fruits bruts en Inde, le pays est rapidement devenu le troisième transformateur mondial, ce qui a généré entre 40 et 50 000 emplois dans le pays. Concernant le sésame, son apparition dans les zones sahéliennes s'observe depuis 2007, liée au développement des échanges avec l'Asie. Avec la hausse du cours des engrais, des producteurs ont abandonné le coton au profit de cette culture, très intéressante sur le plan

agroécologique : elle résiste en particulier à la sécheresse et, avec un cycle végétatif très court, elle s'insère dans les rotations entre deux céréales. 2 % de la production de sésame des zones sahéliennes sont consommés localement, le reste étant dirigé vers l'Asie.

Quels sont les effets socioéconomiques du développement de ces deux cultures ?

Avant cela, les cultures vivrières dégageaient très peu de valeur ajoutée et les filières agricoles de rente restaient rares. Les agriculteurs vivaient avec 200 à 300 €/an pour toute la famille. Trop peu pour envoyer les enfants à l'école – on compte cinq à six enfants en moyenne par foyer en Afrique de l'Ouest et un coût de scolarisation de cent euros par an et par enfant –, se soigner correctement ou développer son activité agricole. Or le seul capital dont disposent nombre d'agriculteurs familiaux, c'est leur travail. Ils cherchent donc à valoriser leur force de travail là où elle est la plus rémunératrice. C'est ainsi qu'un flux de main-d'œuvre, en particulier un trafic d'êtres humains (enfants) vers la Côte d'Ivoire, s'est mis en place dans un contexte caractérisé par une extrême inégalité entre ce pays et les zones subsahéliennes. Le développement de la noix de cajou et du sésame dans ces zones améliore la scolarisation des enfants, permet de fixer les populations et de faire revenir chez eux certains travailleurs du cacao quand les cours mondiaux baissent. Car la noix de cajou et le sésame mobilisent exclusivement la main-d'œuvre locale. ♦

« La noix de cajou et le sésame mobilisent exclusivement la main-d'œuvre locale. »